

Section MembreAdresse électronique : Mot de passe :

Inscription / Oublié le mot de passe?

Actualités

**Par Hélène Ruel**Voir tous les articles de Hélène Ruel
Article mis en ligne le 17 mai 2006**Rivière Nicolet : aujourd'hui le diagnostic, demain le traitement**

COPERNIC vient de livrer ce portrait attendu du bassin versant de la rivière Nicolet. «C'est un moment historique», ont convenu Yves Côté et Robin Doré, respectivement premier vice-président et coordonnateur de la Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet (COPERNIC).



Yves Côté et Robin Doré

Le document de 192 pages, résumé dans un sommaire d'une quarantaine de pages, constitue la première étape en vue de se doter, un jour, d'un plan directeur de l'eau.

Le bassin versant de la Nicolet, c'est ce vaste territoire de 3 800 kilomètres carrés délimité par les lignes de partage des eaux. Un peu plus de 96 000 personnes habitent ce territoire, entre le lac Nicolet à Saints-Martyrs et le lac Saint-Pierre près de Nicolet. La rivière traverse 57 municipalités de trois régions administratives différentes.

D'ici deux ans, la population sera appelée à réagir à ce portrait et à alimenter ce plan directeur de l'eau. Comme l'a précisé Robin Doré, le plan devrait contenir les petits et les grands gestes à poser pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière Nicolet.

Des propriétaires, des entreprises, des municipalités seront invités à signer ce qu'on appelle des contrats de bassin, des ententes volontaires pour améliorer l'environnement et ainsi réduire la pression sur la qualité des eaux de la Nicolet.

Une deuxième consultation publique aura lieu par la suite pour adopter le plan directeur. Robin Doré a comparé cette démarche à celle d'une MRC adoptant son schéma d'aménagement.

Le portrait que COPERNIC vient de lancer constitue un diagnostic de l'état de «santé» de l'environnement de la Nicolet, partant de la qualité de ses eaux jusqu'à la condition de ses boisés, en passant par ses pratiques municipales, agricoles et industrielles.

Par exemple, on y observe que pour la qualité de ses eaux, la Nicolet n'est pas la pire des 33 rivières considérées comme prioritaires par Québec, mais elle est loin d'être en tête du classement, figurant au 21^e rang.

«On peut bien rêver d'atteindre la qualité d'une rivière comme la Bonaventure, mais il faut voir que le bassin de la rivière Nicolet est beaucoup plus densément habité», a observé Yves Côté.

Malgré le fait qu'il y ait beaucoup à faire pour améliorer l'environnement de la Nicolet et diminuer la pression sur la qualité de ses eaux, chez COPERNIC on se réjouit que la situation ne se soit pas détériorée au cours de la dernière décennie. Même qu'elle se serait améliorée. «Il y a 15 ans, on était incapable de voir les roches au fond de la rivière», se souvient Paulo Roberge du Club de golf de Victoriaville.

Le portrait identifie plusieurs phénomènes et problématiques pouvant avoir une influence sur la qualité des eaux de la Nicolet.

Par exemple, on observe que 37% des municipalités du bassin versant ne possèdent toujours pas d'équipements adéquats pour traiter leurs eaux usées.

Le document identifie aussi la présence de 55 sites contaminés, dont 20 sur le seul territoire de Victoriaville. Les sels de déglacage utilisés dans 23 municipalités constituent également une autre source susceptible de contaminer les eaux. Il faudra voir aussi si l'amélioration de certaines pratiques culturelles pourra contrer l'augmentation des pesticides utilisés sur les terres en culture au Centre-du-Québec.

Les gestes qu'il faudra poser ne concernent pas exclusivement les riverains, pas seulement non plus les producteurs agricoles,

dit-on chez COPERNIC.

«Ce n'est pas en s'accusant mutuellement qu'on parviendra à améliorer la situation. On est tous responsables, tant citoyens qu'agriculteurs, de la qualité de l'environnement. Les citoyens ont aussi leur bout de chemin à faire», a indiqué le producteur Yves Côté, piqué par une question sur la responsabilité des agriculteurs.

On peut consulter le portrait ou le sommaire (version papier ou CD), disponible dans les bibliothèques publiques et les commissions scolaires du territoire ou encore sur le site Internet de COPERNIC : www.copernicinfo.qc.ca

Et si l'on a envie de s'informer ou de s'engager avec l'organisme de bassin versant, on peut participer à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le 31 mai, à 19 h 30, au camp musical d'Asbestos.



Yves Côté et Robin Doré



La rivière Nicolet à Saint-Christophe d'Arthabaska

Vos commentaires

Réagissez à cet article (Section Membre)

Week-end à New York

249\$ par personne avec visites comprises

CanadianTravel.com

[Annonces Google](#) - [Votre publicité ici](#)